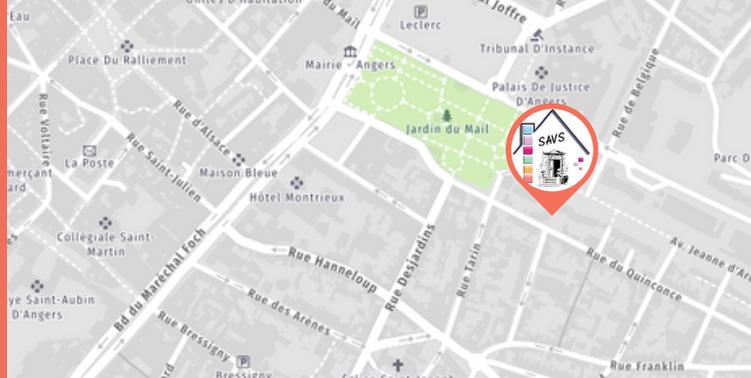


UN SAVS AU SEIN D'UN HABITAT JEUNES



Le SAVS est installé au sein de la résidence habitat jeunes Le Quinconce. Dans ce cadre, des animations peuvent vous être proposées dans les espaces collectifs.



ASSOCIATION
**Marguerite
d'ANJOU**
Bien plus qu'un logement !

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE LE QUINCONCE

NOTRE ÉQUIPE

DIRECTRICE

TRAVAILLEURS SOCIAL COMPTABLE



Association Marguerite d'Anjou
SAVS "Le Quinconce"
7 rue du Quinconce
49100 ANGERS

Pour plus de renseignements
contacter Maxime CLÉON

☎ 02.41.20.24.08 / 06.08.30.20.37



savs.lequinconce@assomargueritedanjou.com

UN ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE



Le Quinconce

MISSIONS

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), a pour objectif de permettre aux personnes en situation de handicap de mener une existence indépendante dans un habitat choisi et si besoin évolutif, correspondant à leur projet de vie.

Ce service veille au maintien et au développement de l'autonomie de la personne accompagnée. Il facilite ainsi l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

PUBLIC ACCUEILLI

Le SAVS « Le Quinconce » s'adresse à des adultes en situation de handicap vivant sur Angers et son agglomération. Nous pouvons accompagner 10 personnes en situation de handicap mental (déficience intellectuelle et/ou troubles et pathologies psychiques).

COUT DU SERVICE

Le SAVS est financé par l'aide sociale du département. Les modalités de prise en charge sont fixées dans le Règlement Départemental de l'Aide Sociale.



ADHÉRER
VOLONTAIREMENT
À
L'ACCOMPAGNEMENT

CONDITIONS D'ACCÈS



RÉSIDER À ANGERS
OU SA PÉRIPHÉRIE



AVOIR PLUS DE
18 ANS

PARCOURS D'ADMISSION



DOSSIER
inscription sur
liste d'attente



CONTACT
dès qu'une place
se libère



ENTRETIEN
recueillir les besoins
présenter le service



PRESENTATION
du dossier en
réunion d'équipe



ACCUEIL
au SAVS



SIGNATURE DU
DOCUMENT INDIVIDUEL
définir les modalités
d'accompagnement

L'ACCOMPAGNEMENT

Accompagner est personnalisé afin d'amener l'individu vers l'autonomie. le travailleur social propose son soutien dans différents domaines



Le SAVS a pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées.